



● Outil pratique:

Liste de vérification - traduction

Alors que vous vous préparez à avoir recours aux services d'un traducteur, veuillez passer en revue cette liste de vérification afin de vous aider à rendre cette expérience aussi efficace et économique que possible. Cette liste de vérification n'est pas exhaustive et chacun des points ne correspond pas nécessairement à votre cas. Considérez-les comme des suggestions afin de vous guider dans vos démarches (une partie du matériel a été adapté à partir du site Web de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec www.ottiaq.org).

Questions qu'un traducteur est susceptible de vous poser

- De quoi traite le document? Par exemple, votre document est-il de nature juridique ou technique, est-il destiné à une utilisation promotionnelle (comme une brochure ou un site Web) ou à la communication interne (manuel d'entreprise, procès-verbal de comité)?
- Quelle est la longueur du document? (essayez d'en connaître le nombre de pages et de mots)
- Ce document est-il en cours de révision? (En d'autres mots existe-t-il un document original qui ferait en sorte que seulement certaines parties doivent être révisées et traduites?)
- Existe-t-il des documents de référence? (par exemple, un glossaire des termes spécifiques à votre organisation ou des références à d'autres documents lors de la préparation de ce document?)
- L'auteur du document est-il disponible pour répondre à des questions?
- Quand avez-vous besoin de ce document?
- Le document peut-il être soumis sous forme électronique?

Questions à poser au traducteur :

- Quelle est votre expérience de ce sujet? (par exemple, le traducteur a-t-il déjà rempli des mandats de nature comparable et quelles références peut-il offrir?)
- De quelle façon facturez-vous vos services et quels sont vos tarifs (par exemple, au mot ou à l'heure)?

- Quels autres services sont compris avec la traduction? (par exemple, correction d'épreuves, mise en page de documents, que faire en cas de révisions de dernière minute?)
- Dans quel format avez-vous besoin du document? (par exemple en format électronique)

Considérations monétaires

- Lorsque vous faites affaire avec un traducteur, vous pourriez vouloir rédiger un contrat. Il est important d'y mentionner les tarifs, les services fournis, la date de tombée et toute autre considération. Vous pouvez consulter plusieurs exemples de contrats sur les sites suivants. Ces contrats ont été rédigés par les associations provinciales respectives et fournis ici à titre de références.

Exemple de contrat - L'Association des traducteurs et interprètes de la Nouvelle-Écosse
www.atins.org/francais/tools/contract.shtml

Modèle de contrat de traduction - L'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario (en anglais seulement)
www.atio.on.ca/info/contract.html

- Planifiez vos traductions à l'avance. Accordez autant de temps que possible pour la traduction d'un document. Vous donnez ainsi le temps de réviser et de détecter les erreurs qui auraient pu se glisser lors de la traduction. Évitez les demandes de traduction de dernière minute, car vous pourriez payer plus cher pour vos travaux urgents.
- Idéalement, tous les documents devraient être produits dans les deux langues simultanément, mais selon la taille du document, sa distribution (interne ou externe) et ses objectifs (soutenir la prise de décision ou à des fins d'information seulement), plusieurs options s'offrent à vous. Vous pourriez par exemple :
 - Faire traduire le document plus tard.
 - Rédiger les documents en parallèle dans les deux langues afin d'éviter d'avoir besoin de les traduire.
 - Résumer le contenu du document dans l'autre langue.
- Une personne de votre organisation devrait réviser la traduction. Ce processus aide à s'assurer que le traducteur, qui n'est pas familier avec la culture de votre organisation, a saisi l'essence de votre document.
- Tenez compte du nombre et de la longueur des documents à traduire. Rappelez-vous que les documents doivent encore être imprimés et distribués.
- Vous pourriez aussi communiquer avec une école de traduction locale. Certains étudiants pourraient être disponibles pour faire de courtes traductions dans le cadre de leur formation. Vous pouvez visiter les sites Web suivants pour trouver une école de traduction près de chez vous et vous en informer :

Association canadienne des écoles de traduction
www.uottawa.ca/associations/acet/prog_membr.htm

Association des universités et collèges du Canada
Domaine d'études: Traduction et interprétation
http://oraweb.aucc.ca/showdcu_f.html